

# ASUAG + SSIH = IHS : lettre ouverte à Gilbert Tschumi

Autor(en): [s.n.]

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): - (1983)

Heft 685

PDF erstellt am: **08.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1024948>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

## Lettre ouverte à Gilbert Tschumi

*Cher collègue,  
Les deux plus grandes banques suisses prennent en main la réorganisation de l'industrie horlogère suisse. L'Union de Banques Suisses et la Société de Banque Suisse paient le prix fort de la fusion Asuag-Ssih; elles ne se contentent pas de l'imposer comme condition de leurs prêts financiers, elles en assument ouvertement, comme actionnaires majoritaires, la responsabilité. Dans l'histoire économique suisse, c'est une date.*

*J'attendais donc avec impatience le dernier numéro de «La Lutte syndicale». Quelle réaction des dirigeants de la FTMH? Quelles questions posées publiquement avant le 26 mai, date de la conférence de presse des responsables de la fusion? Quelle prise de position?*

*Vous signez l'éditorial: «Asuag-Ssih: une fusion attendue». Le ton est celui d'un observateur neutre, dans la ligne de cet alinéa d'entrée en matière:*

*«Ce mariage de raison ayant été largement commenté dans toute la presse parlée et écrite, nous nous bornerons — dans l'attente de détails promis pour jeudi prochain — à quelques réflexions.»*

*Comme si l'abondance, sur ce sujet, d'encre et de salive prodiguées par les commentateurs extérieurs pouvait être confondue avec le jugement du partenaire social, du premier intéressé!*

*En gros, vous approuvez la fusion. Vous aviez préconisé depuis longtemps — le terme était plus prudent — un rapprochement. Mesure efficace donc de rationalisation, aussi bien dans la*

*fabrication que dans l'administration supérieure de l'industrie horlogère.*

*Mais sur les questions essentielles, l'emploi, le rôle dirigeant des banques, vous vous contentez d'enregistrer des assurances.*

*L'emploi: «Pourtant, M. Hayek a été catégorique, lundi soir à la Télévision suisse alémanique: cette fusion ne devrait pas entraîner de pertes d'emplois... Nous en acceptons l'augure.»*

*Le rôle des banques: «Nous souhaitons aussi que, comme l'a déclaré M. Fünfschilling, directeur de la SBS, dans l'émission de la TV suisse alémanique, les banques ne prendront pas prétexte de leur soutien financier considérable pour prendre des fonctions dirigeantes qui incombent à des industriels.»*

*Belles assurances! Mais le syndicat accepte-t-il d'être réduit au rôle de magnétoscope?*

*Quant à la participation syndicale aux organes dirigeants, vous écrivez: «Quant à notre participation au conseil d'administration du nouveau*

*gérant, si elle demeure souhaitable, elle n'en est pas moins dépendante de nombreux facteurs dont nous n'aurons connaissance que dans une quinzaine de jours».*

*Quels sont donc ces nombreux facteurs?*

*En fait, l'événement, du point de vue syndical qui est le vôtre, est considéré comme conforme. Au lieu de deux groupes en mauvaise santé, mieux vaut un seul groupe valide, engageant de surcroît la responsabilité de deux banques aux réserves abondantes. Les syndicats auront en face d'eux des interlocuteurs qui ont du répondant. Tel est en fin de compte votre point de vue, passif.*

*J'imagine une autre analyse possible, d'où cette lettre pour que le débat ne se ferme pas sur votre conclusion:*

*«En conclusion, nous souhaitons que ce mariage de raison prouve, une fois de plus, que l'union fait la force et que notre industrie horlogère aille au-devant d'une prospérité que l'on croyait révolue...»*

### UNE AUTRE APPROCHE

## Pour un nouveau statut de l'horlogerie suisse

Une autre approche, c'est fixer d'autres points de repère. En voici quelques-uns!

### FINANCE ET INDUSTRIE.

Dans la récession mondiale, la Suisse tire sa force et sa résistance des revenus gigantesques, plus de dix milliards de francs suisses, que rapporte la fortune nationale investie ou placée à l'étranger.

Ces ressources exceptionnelles ont pu, dans certaines circonstances, quand les capitaux flottants ne se portaient pas aussi massivement sur le dollar, gêner l'industrie d'exportation en surévaluant le

franc suisse. On opposait place industrielle et place financière.

Pour la première fois, au moins aussi massivement, ces revenus ne sont pas accumulés ou répartis aux bénéficiaires de la prospérité helvétique, mais investis directement dans l'industrie suisse.

Il ne s'agit donc pas d'une opération ordinaire, d'un financement à gros chiffres, il s'agit d'une réinjection directe des bénéfices financiers extérieurs, en Suisse même. Un recyclage. Phénomène à interpréter avec la balance des revenus et les comptes nationaux sous les yeux. C'est une première!

### LES BANQUES SUR LE SIÈGE AVANT

A juste titre, les banques suisses, malgré leur puissance, n'ont jamais voulu jusqu'ici prendre en